

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE (AAPC)

1. OBJET DE LA CONSULTATION : Déploiement du jalonnement cyclable sur le territoire

2. POUVOIR ADJUDICATEUR : Cette consultation s'effectue dans le cadre d'un groupement de commandes conformément aux articles L. 2113-6 à L. 2113-8 du Code de la commande publique avec les organismes suivants :

- Terres de Montaigu, communauté d'agglomération
- Commune de MONTAIGU-VENDEE
- Commune de TREIZE-SEPTIERS
- Commune de LA BRUFFIERE
- Commune de LA BOISSIERE DE MONTAIGU
- Commune de ROCHESERVIERE
- Commune de L'HERBERGEMENT
- Commune de SAINT PHILBERT DE BOUAINE
- Commune de MONTREVERD
- Commune de CUGAND-LA-BERNARDIERE

Le coordonnateur du groupement de commandes est : Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération. Il aura en charge de signer, notifier et exécuter l'accord-cadre au nom de l'ensemble des membres du groupement.

Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération - 1 Rue Henri Joyau - BP 40306 - 85603 MONTAIGU - VENDEE
Tél : 02.51.46.45.45 - Fax : 02.51.46.45.40 - Adresse du profil acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

3. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES : Travaux

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

Code principal	Description
34942000-2	Equipement de signalisation
45233290-8	Installation de panneaux de signalisation
45233221-4	Travaux de marquage routier

4. PROCEDURE DE PASSATION : La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

5. ALLOTISSEMENT : Les prestations sont réparties en deux lots :

Lot(s)	Désignation
1	Fourniture et mise en œuvre de la signalétique cyclable horizontale
2	Fourniture et pose de la signalétique verticale

6. TYPE ET FORME DE CONTRAT : L'accord-cadre avec montant maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R2162-1 à R 2162-6, R 2162-13 et R2162-14 du Code de la Commande Publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande. Il sera attribué à un seul opérateur économique (mono-attributaire). Le montant maximum de commande est fixé à 30 000,00 € HT. Ce montant maximum sera identique pour chaque période de reconduction.

7. DUREE / DELAI D'EXECUTION DES PRESTATIONS : Chaque lot sera conclu pour une période initiale de 1 an à compter du 01/10/2026, ou le cas échéant à la date de notification du contrat. Chaque lot pourra être reconduit tacitement 3 fois, par période de 1 an, à chaque échéance annuelle.

8. VARIANTES « LIBRES » : Aucune variante libre à l'initiative des candidats n'est autorisée par le pouvoir adjudicateur.

9. PRESTATIONS SUPPLEMENTAIRES EVENTUELLES (PSE): Aucune prestation supplémentaire éventuelle (PSE) n'est demandée par le pouvoir adjudicateur.

10. ECHANTILLONS

Des échantillons sont à remettre conformément à l'article 6.2 du Règlement de consultation

11. MODALITES DE FINANCEMENT : Fonds propres de chaque membre du groupement de commandes. Paiement par mandat administratif sous 30 jours, à compter de la réception de la facture.

12. MODALITES DE RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION : A consulter et télécharger gratuitement sur le site www.marches-securises.fr (Pouvoir adjudicateur : Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération, coordonnées ci-dessus).

13. DATE ET LIEU DE REMISE DES OFFRES : Les offres devront parvenir **avant le lundi 13 juillet 2026 à 12h00** sur le site <https://www.marches-securises.fr> .

14. FORME JURIDIQUE EN CAS DE GROUPEMENT : Groupement conjoint avec mandataire solidaire

15. LISTE DES DOCUMENTS A REMETTRE PAR LE CANDIDAT : La liste des pièces de la candidature et du dossier d'offre à remettre par le candidat sont précisés à l'article 6 du règlement de la consultation.

16. CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES : Les critères et sous-critères d'attribution sont précisés à l'article 8 du règlement de la consultation (RC).

17. DELAI DE VALIDITE DES OFFRES : 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

18. SERVICES OU LES RENSEIGNEMENTS PEUVENT ETRE OBTENUS :

Les candidats transmettront leur demande par l'intermédiaire du site <https://www.marches-securises.fr>

19. SERVICES HABILITES A DONNER DES RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DELAIS ET VOIES DE RECOURS : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES - 6 allée de l'île Gloriette - 44000 NANTES - Tél. : 02.40.99.46.00

20. INFORMATIONS DIVERSES : Offre en français et en euro. Après examen des offres, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier avec les deux premiers candidats du classement, sous réserve d'un nombre suffisant d'offres correspondant aux besoins du pouvoir adjudicateur.

21. DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : Le 5 juin 2026